

Compte rendu - Conseil municipal du 12 décembre 2024

Présents : François MANSION, Corine DURANTAY, Laurence GUICHARD, Fabienne FERRY, Aurélie GUILLEMINOT, Nicolas BARBIER, Pierre GROS.

Excusés : Benjamin MATAGNE, Sandrine MORCEL, Eric FERRY.

Absent : Sophie PAUL

Secrétaire de séance : Fabienne FERRY

Ordre du jour

1. Approbation du dernier PV du conseil municipal
2. Délibération en vue de renouveler la convention avec la Communauté de Communes Terres Toulouses pour délégation des demandes d'autorisations liées au droit des sols
3. Délibération en vue d'adoption du Règlement de Gestion et de Protection des Données (RGPD)
4. Délibération en vue de modifier l'affectation des dépenses liées aux manifestations organisées par la Commune
5. Délibération : création poste de rédacteur
6. Délibération : embauche CDD gestion de l'agence postale
7. Délibération : ONF Coupe de bois 2025
8. Avancement des travaux
9. Festivités de fin d'année
10. Questions diverses

1- Approbation du dernier PV du conseil municipal

Le PV du dernier Conseil est approuvé à l'unanimité.

2- Délibération en vue de renouveler la convention avec la Communauté de Communes Terres Toulouses pour la délégation des demandes d'autorisations liées au droit des sols

Il s'agit de poursuivre une convention déjà existante. En effet, la Commune de Noviant Aux Près n'ayant pas les moyens humains et techniques d'assurer la gestion des demandes de permis de construire ou déclaration de travaux par exemple, la compétence est déléguée à la Communauté de Communes de Terres Toulouses.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le renouvellement de la Convention visant à déléguer cette instruction à la Communauté de Communes des Terres Toulouses.

3- Délibération en vue d'adoption du Règlement de Gestion et de Protection des Données (RGPD)

Le Conseil Municipal approuve le RGPD avec effet au 1^{er} janvier 2025 pour une durée d'un an.

4- Délibération en vue de modifier l'affectation des dépenses liées aux manifestations organisées par la Commune.

La Trésorerie, demande de modifier l'affectation budgétaire des dépenses liées à des manifestations organisées par le Commune. Cela peut concerner : cadeau de départ à un employé, des fleurs ou plaques lors d'un décès, mariage, naissance d'un habitant, cérémonies, apéritif, repas, manifestations diverses organisées par la commune.

Ces dépenses jusqu'alors affectées à la ligne de crédit 6232 seront désormais affectées à la ligne 623 à la demande de la Trésorerie.

Le Conseil approuve à l'unanimité ce changement de ligne de crédit pour les dépenses visées.

5- Création d'un poste de rédacteur

Les postes de secrétaires de mairie évoluent pour passer de la catégorie C la catégorie B de la fonction publique territoriale. Il s'agit d'un plan de requalification donnant la possibilité aux agents exerçant les fonctions de secrétaire de mairie dans une commune de moins de 2000 habitants de bénéficier d'une promotion au grade de rédacteur.

Cette requalification du poste actuel, implique la création d'un poste de rédacteur pour 13H00 semaine, dès que l'inscription sur liste d'aptitude sera effectif. Les dossiers sont en cours de traitement au Centre de Gestion.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le Maire à fermer le poste d'adjoint administratif et créer le poste de rédacteur à temps non complet 13h/semaine dès la parution de la liste d'aptitude par le Centre de Gestion.

6- Embauche CDD Gestion de l'agence postale

Elodie Righini, agent postal à Noviant Aux Prés quittera son poste au 31/12/2024. Un recrutement a été engagé afin de pourvoir le poste à remplacer dans le cadre d'un CDD de 15h/semaine pour la gestion de l'agence postale et l'accueil du public à la mairie.

Suite aux CV réceptionnés et aux entretiens conduits par Corinne DURANTAY, Pierre GROS et François MANSION, Mme Ornella MARION a été recrutée en CDD pour 6 mois à partir du 05/12/2024. Elle sera en doublon avec Madame RIGHINI jusqu'au 21/12/2024 ce qui garantira un transfert de compétences.

Compte rendu - Conseil municipal du 12 décembre 2024

Un agent de la Poste de PONT A MOUSSON passera le 23/12/2024 pour s'assurer de ses besoins en formation et de sa maîtrise des actes liés au poste occupé.

7- ONF Coupe de bois 2025

Notre collectivité doit prendre une délibération pour fixer la destination des coupes de bois 2025. Il est approuvé à l'unanimité que les coupes de bois 2025 seront destinés à la vente ou partage en nature. Le bois sera vendu sur pied ou façonné à des fins de bois de chauffage. La vente de futaies façonnées et bois de chauffage est réservée aux particuliers noviantais. Pour rappel, la revente de bois d'affouage n'est pas autorisée.

8- Avancement des travaux

• **Affaissement routier sortie Noviant direction Bernécourt**

Après une ultime relance auprès des assurances de la société Colas, un expert nommé par l'assurance de Colas sera sur le site le 08/01/2025 après 15h.

Le choix est d'en mandater un également pour représenter la commune. Un contact a été pris avec Mr Losa du cabinet AngleDroit de Commercy mais n'est pas expert en voirie. Il a renvoyé vers un cabinet d'expert en voirie à Toul qui sera contacté par Monsieur le Maire.

• **Aire de Jeux - changement de la structure bois (celle avec le toboggan).**

Les travaux de fosse se feront effectués en janvier 2025 pour une installation courant février 2025.

• **Hall Noviantaise : projet d'extension par un extérieur couvert de la salle René GAUDARD.**

Après de nombreux appels téléphoniques et mails de Monsieur Le Maire, l'architecte en charge de l'étude pour la Hall Noviantaise est venu en mairie pour présenter plusieurs projets. Une esquisse est exposée lors de la séance du Conseil. Le projet sera finalement plus en linéaire du bâtiment actuel pour des raisons techniques et esthétiques.

• **Route de Limey - signalisation et peinture de sols dans le village**

Afin de boucher les nids de poule, une demande a été faite auprès de la société Viriot Meyer. Proposition d'apposer un macadam à froid via des surplus issus d'autres chantier. Le panneau STOP de la route de LIMEY sera remplacé. Les peintures de sol de la Commune seront refaites.

9- Festivités de fin d'année et 2025

- Le colis des anciens a été distribué à la fête de la Saint Nicolas. Les colis non récupérés sont disponibles en Mairie.
- Projet d'un feu d'artifice pour la fête du village et de faire une guinguette. Des contacts sont recherchés. Les artificiers viendront regarder les lieux. La fête est projetée les deux derniers WE de juin.
- Le marché du 1^{er} mai est renouvelé en 2025.

10- Questions diverses

Laurence GUICHARD signale le besoin de procéder à un démoussage du toit de l'église et une réfection de la porte du même édifice. Des contacts seront pris avec des entreprises pour chiffrer les travaux.